

Québec, le 25 octobre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire  
du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 22 septembre 2016, la députée de Taillon déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale me demandant un ajout de personnel soignant, entre autres, de préposés et d'auxiliaires familiales pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et de services à domicile (SAD).

J'ai annoncé le 19 septembre dernier une démarche destinée à améliorer l'organisation des soins au niveau des SAD et CHSLD. La démarche vise à améliorer notre offre de soins et services à cette clientèle, en favorisant notamment l'adoption des meilleures pratiques en SAD et CHSLD afin qu'elles soient implantées dans l'ensemble des établissements du réseau. Cette démarche inclura tous les aspects, notamment la question de l'organisation des équipes de soins et les ratios de personnel.

Elle se conclura par le lancement d'orientations ministérielles qui devront être implantées dans tous les établissements du réseau. Un suivi étroit de la mise en œuvre de ces orientations sera fait au moyen d'une reddition de comptes, notamment par des ententes de gestion et d'imputabilité avec les établissements.

... 2

Soyez assuré de l'intérêt que je porte envers les personnes nécessitant des soins et services en hébergement et à domicile, tout en m'assurant que ceux-ci disposent de soins de qualité dispensés par une main-d'œuvre en quantité et qualité suffisante.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 16-MS-05361